



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RIDDES - LA TZOUMAZ PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2024

Mot de bienvenue du co-président Jérôme Livet. AG selon l'ordre du jour

### 1. Contrôle des présences.

62 membres présents. En cas de vote, la majorité nécessaire est de 31.  
10 membres excusés.

Membres du comité présents :

- Chanlika Saxer (CS)
- Bernard Froidevaux (BF)
- Jérôme Livet (JL)
- Maya Grivat (MG)
- Yves Spanhauer (YS)
- Alain Lavergnat (AL)

Membre excusé :

- Pico Niton Nunes (PN)

Partenaires présents :

- Christel Duc - Présidente de la commune de Riddes (CD)
- Mireille Millier - Responsable de l'OT (MM)
- Laurent Vaucher - Directeur de TéléVerbier (LV)

### 2. Approbation du PV de l'AG 2023

JL demande l'approbation du PV de l'AG du 11 février 2023 à l'assemblée. Tous les documents ont été mis sur le site de l'OT début janvier 2024.

- 2 abstentions
- ⇒ Pas de remarque, le PV 2023 accepté à la majorité.

### 3. Rapport des Co-Présidents JL & CS

- Minute de silence pour les membres décédés.
- Présentation du comité
- Ré-explication d'une année de transition pour le comité, nouvelle organisation de la SD.
- Nouveau programme informatique et facturation
- Nouvelles activités proposées par le comité SD
  - ❖ EISSTOCK, pétanque sur glace
  - ❖ Inauguration de la roue du Marteau avec les Amis du Bisse
  - ❖ Remise d'un prix à Monsieur Gaston PROGIN, pour le Sentier des Fables
  - ❖ Illumination du Sapin et petits marché artisanal local

A venir, le 7 septembre prochain, le Tour de Romandie Féminin (TRF). La SD participera à l'animation de l'arrivée de cette 3eme étape.

#### **4. Compte de l'exercice 2022/23 (fin au 31.10.23) par BF**

▪ Activité propre de la SD	
▪ Recettes	14'829.50 CHF
▪ Charges	32'106.72 CHF
▪ Perte de l'exercice	16'698.22 CHF

👉 100'000CHF de la SD sur le compte de la Commune ?

⇒ CD répond, qu'à l'époque, un arrangement avait été fait entre la SD et la Commune, lors de rachat de certains locaux. Ceci il y a plus de 10 ans. Cette somme devait permettre de soutenir un évènement important, pour une mise en avant de la destination. En 2024, 40'000CHF seront utilisés pour le TRF, selon la décision prise lors de l'AG portant sur l'exercice 2023.

- Taxe de séjour ; depuis 2015, les prestations de promotion du tourisme se sont professionnalisées selon la loi sur le tourisme. Une tâche que la commune gère actuellement. Le prélèvement des taxes de séjour, ne peuvent pas être gérées par la SD. Il n'y a pas de ristourne de ces taxes à la SD.

Rapport des 2 vérificateurs des comptes, ils se sont rencontrés le 3 janvier 2024, une parfaite tenue des comptes a été constatée, ils proposent la décharge au comité et au caissier

JL, le co-président propose l'approbation et décharge des comptes 2022/23

→ 5 abstentions

⇒ Pas de remarque de l'assemblée, les comptes sont acceptés à la majorité

#### **5. Budget 2024 présenté par Jérôme Livet, co-président du comité**

- La majorité des revenus sont les cotisations, les revenus des manifestations, possibilité de demande de subvention à la commune
- Objectif est de garder une bonne dynamique dans les manifestations été/hiver ; Fête des familles, TRF, embellissement de la station
- Abonnement piscine : subvention ? à déterminer
- Présentation des prévisions (charges/produits) pour 2024
  - 👉 Pour l'assemblée, les produits doivent être plus détaillés.
- Pas d'abstention
  - ⇒ Acceptation du budget 2024 par l'assemblée.

## **6. Nominations /Démissions des membres**

- Démissions ; 18 personnes
- Adhésions ; 11 personnes

## **7. Modification des statuts par Chanlika Saxer**

- La SD, c'est la promotion touristique en partenariat avec la Commune & l'Office du Tourisme → voir la révision des statuts Art.19, art.6, art 25
  - La SD participe activement aux activités, aux tâches que la Commune nous délègue en fonction de nos disponibilités.
    - 👉 Cotisations, ? Confusion entre ce que fait l'OT, la Commune et la SD
      - Effet consultatif et lisibilité de tous les compte de la Commune sur le site
  - La co-présidente CS, propose l'acceptation de la modification des statuts.
    - Pas d'abstention
    - 1 avis contraire
- ⇒ Approbation des modifications des statuts par l'assemblée à la majorité.

## **8. Nomination des vérificateurs de compte**

- Les vérificateurs des comptes de la SD ont un mandat de 2 ans. Ils sont donc reconduits jusqu'en 2025.
    - Pascal HUMBERT
    - Jacqueline PICCAND
- ⇒ Approbation des 2 vérificateurs de compte

## **9. Information de l'office du tourisme (OT) par Madame Mireille Millier, responsable de l'OT**

- Présentation du team de l'OT et des nouveaux collaborateurs-trombinoscope
  - Statistique des nuitées 2023,
  - Récapitulatif des activités passées été/hiver 22/23
  - Présentation du programme des manifestations hiver/été 2024
  - Nouveautés EVENTS et animation de l'année 2024
  - Les nouveaux partenaires
  - BabyLift gratis - Forfait 1 montée unique à ski
  - Modification des horaires de bus
    - 👉 Selon l'assemblée, les horaires sur papier ne sont pas les mêmes que sur le site internet
- ⇒ Cela sera vérifié par l'OT

## **10. Information de la Commune de Riddes par Madame Chrystel Duc, présidente de Commune**

- Nouveau fonctionnement sur le développement touristique
- Résumé des charges et recettes que la Commune met pour la Tzoumaz. Tous les comptes sont sur le site de la commune, consultable en tout temps.

- Différents projets en cours ; aménagement de la place du Taillay (écurie), sentier pédestre (col des Mine aux Plans)
- Plan directeur du tourisme, mandat attribué à la HES Tourisme, pose d'un diagnostic territorial, élaborer les lignes directrices pour le tourisme.
- Amélioration des locaux de l'OT
- Evolution des charges/produite entre 2015 et 2024
  - ⇒ 10% des charges de la Commune sont pour le tourisme
- Projet liaison câblée plaine-montagne, intégré dans la révision du plan de zone, validé par l'OFT. Si pas d'opposition, si tout va bien, la construction sera pour 2027/2028
  - ☞ Pourquoi l'arrivée n'est pas prévue au départ de la télécabine actuelle ?
    - ⇒ Beaucoup de réflexion dans ce sens ont été fait, mais non envisageable à cause du cout, de la durée, des procédures...
    - ☞ Est-ce qu'une réflexion est en cours pour étendre les transports publics entre Riddes et la TZ ?
      - ⇒ CD répond que cette réflexion est à bout touchant. Actuellement 6 bus/j pour Riddes /la Tzoumaz. La finalisation est en cours pour qu'il y ait un bus jusqu'aux alentours de 21h30 et des courses directes le WE, facilitateur pour les touristes et pour les participants du ski-club local
      - ☞ Quel sera le prix du billet ? prix attractif qui fera choisir le transport public plutôt que le véhicule privé ?
        - ⇒ Selon LV, le prix du transport public est déterminé par la confédération et cela dépend de la longueur du tronçon (cf. le train des neiges Martigny- Le Châble)
- TRF- Arrivée de la 3eme étape à la Tzoumaz le 7.9.24.  
Pour soutenir cette manifestation, un souper de soutien aura lieu le 25.5.24 à la salle de l'Abeille à Riddes
- Réaménagement de la route cantonale RC 87.  
La commune est propriétaire depuis décembre 2022. Une rénovation de cette route est prévue en plusieurs étape. La première étape est prévue du Bocal en 2024 jusque devant la télécabine en 2027. La coordination doit se faire avec TéléVerbier pour le réaménagement de la gare de départ de la télécabine de la Tzoumaz (ascenseur, escalator...)
- Achat de la parcelle 4751 à la Tzoumaz  
Devant l'immeuble « La Forêt ». Un projet d'aménagement d'un lieu attractif pour le tourisme
- Passerelle des Dzoras  
Un appel d'offre a été effectué en 2020 qui a été annulé décembre 2023, car les estimations initiales de 600'000CHF (en 2020) sont incomparables avec le nouvel appel d'offre de 2023 qui estime les travaux à plus d'un million de francs en cours de négociation

- Embellissement de la place de l'Eterpey

L'objectif est de cacher l'ECOpoint

👉 Membre de l'assemble demande de repreciser l'arrivee de la future liaison plaine-montagne avec l'ECOpoint

👉 Pourquoi le col de la Croix de Cœur est le dernier col à être ouvert ?

⇒ Pour des raisons financières, cette route doit être asséchée avant de pouvoir être roulée

⇒ Le GIRO a payé la route de la Croix de Cœur pour l'ouverture 2023

## **11. Information de TéléVerbier(TV) SA par Laurent Monsieur Laurent Vaucher, Directeur TV**

Laurent Vaucher commence sa présentation par une rétrospective de la saison d'hiver 22/23, Au 7 janvier des chiffres démontre une hausse de 11% de journée skieur.

### Nouveautés/Projets :

- Mise aux normes du télésiège du Nord
- TELEMIX ; Début des travaux en septembre 2024.Construction en 2 étapes
  1. Les planards - Savoleyres
  2. Les planards -Verbier
- Sur le secteur la Tzoumaz ; le Baby-lift est devenu gratuit
- Sur le secteur la Tzoumaz, création d'un forfait ski 1 montée ; pour les parents avec enfants en bas âge qui prennent la journée pour descendre depuis Savoleyres
- INKONTRO, ancien Carlsberg, fin des rénovations
- VERBIER, nouveau télésiège du Lac 2, sera un 6 places débrayables
- SAVOLEYRES, nouveau restaurant, date ?
- SAVOLEYRES, mise à neuf du télésiège des Tournelles, date ?
- CROIX DE CŒUR, restaurant, rénovation à prévoir, date ?

### Projet côté la Tzoumaz :

- ASCENCEUR/ESCALATOR, à la gare d'embarquement des Télécabines de la TZ  
→Discussion avec la Commune pour synchroniser les travaux. Prévision saison 2026-2027

## **12. Divers/ Questions**

👉 Domaine de la Tzoumaz peu favorable au débutant  
→ Amélioration des croisements

👉 Forfait piéton à 55.-CHF trop cher. Les propriétaires de la TZ ne vont plus profiter des resto et magasins à Verbier. Possibilité de faire un tarif AVS piéton ?

→ TV et sa stratégie tarifaire, souhaite une simplification. Diminuer le nombre de produits proposés à la clientèle et diminuer le nombre de secteurs proposés.

→ L'abonnement du matin uniquement ne sera pas recréé.



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RIDDES - LA TZOUMAZ PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2024

- 👉 Tableau affichage des pistes. Il n'y a pas l'indicateur lumineux ouverture/fermeture de l'itinéraire du Vallon d'Arby
- LV va faire le nécessaire si modification possible

Réponse de LV le 31 janvier 2024 :

Concernant le Vallon d'Arbi, il n'y a effectivement pas de loupette pour indiquer si c'est ouvert ou non. Il y a des indications uniquement pour les installations mais pas pour les pistes. Cependant, à côté du panneau, il y a un affichage digital sur lequel défilent des informations dont, notamment, le statut du Vallon d'Arby. Il suffit de patienter un peu en attendant l'info...

Comment comptes-tu faire suivre cette info aux personnes présentes à l'AG de la SD ? Puis-je être utile ?

Bon après-midi



Laurent Vaucher | CEO  
Téléverbier SA - Case postale 419  
CH - 1936 Verbier

- 👉 FUNSLOAP pour les enfants et débutant la sortie n'est pas adaptée. Il faudrait pouvoir rejoindre le sommet du télésiège des Etablons
- LV prend note, s'il y a possibilité d'effectuer des modifications.
- Réponse de chef de la sécurité à LV le 31.01.2024 :

Salut Laurent,

Pour faire suite à ta demande d'hier matin je peux t'affirmer que nous sommes en mesure de proposer une sortie du Funslope qui permettra de rejoindre le Nord.

Lors du prochain reshape (début de semaine prochaine) une trace sera faite en amont de l'escargot pour rejoindre la piste du Cœur au niveau du totem. La seule condition qui pourra poser problème est la quantité de neige.

Bref on essaie et on verra au fil de la saison 😊 !

Bonne fin de journée et à bientôt



Jean-Pascal Tornay | Chef de secteur Savoleyres  
Téléverbier SA - Case postale 419  
CH - 1936 Verbier



**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RIDDES - LA TZOUMAZ  
PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2024**

- 👉 La SD proposait des avantages sous forme de bons
  - En cours de négociation
  
- 👉 La SD recherche des bénévoles pour la cantine du TRF, annoncez-vous auprès de la secrétaire
  - Création d'un groupe WhatsApp
  
- 👉 25 mai 2024, souper de soutien pour le TRF à la salle de l'Abeille de Riddes
- 👉 Réseaux sociaux, une page FaceBook a été créé, bientôt Instagram
- 👉 23 mars 2024, des membres de la SD organisent un tournoi de Tock avec le soutien de la SD
  - COMPLET
- 👉 Un sondage est effectué et validé auprès de l'assemblée afin que la prochaine AG se déroule à 17h30
- 👉 Le comité annonce le verre de l'amitié après la clôture de l'assemblée

Fin de la séance 20h20

Pour le PV, Maya Grivat, le 2 février 2024  
Modifications le 8 février 2024, MG

**REGOLE REGELN  
FIS  
RÈGLES RULES**

**1**  
D: Niemandes gefährden oder schädigen.  
F: Ne pas mettre autrui en danger ou lui porter préjudice.  
I: Non mettere in pericolo o danneggiare nessuno.  
E: Do not endanger or prejudice others.

**2**  
D: Auf Sicht fahren. Fahrweise und Geschwindigkeit dem Können und den Verhältnissen anpassen.  
F: Descendre à vue. Adapter son comportement et sa vitesse à ses capacités et aux conditions.  
I: Discendere a vista. Adeguare la velocità e il comportamento alle proprie capacità nonché alle condizioni della pista e meteo.  
E: Move in control. Adapt your manner of skiing or snowboarding and speed to your ability and to the general conditions on the mountain.

**3**  
D: Fahrgur der vorderen Skifahrer und Snowboarder respektieren.  
F: Respecter le skieur et snowboarder aval.  
I: Rispettare il percorso degli sciatori e degli snowboarder che procedono.  
E: Do not impede the route of the skier and snowboarder in front of you.

**4**  
D: Anhalten nur am Pistenrand oder an übersichtlichen Stellen.  
F: Stationner au bord de la piste ou à des endroits avec visibilité.  
I: Sostare solo a bordo pista o in luoghi ben visibili.  
E: Only stop at the edge of the piste or where you can be seen easily.

**4**  
D: Überholen mit genügend Abstand.  
F: Dépasser à une distance appropriée.  
I: Durante il sorpasso mantenere una distanza sufficiente.  
E: Leave a wide berth when overtaking.

**5**  
D: Vor dem Anfahren und vor Schwingen langaufwärts Blick nach oben.  
F: S'engager et virer vers l'amont après un examen de l'amont.  
I: Prima di partire e curvare verso monte guardare a monte.  
E: Look up the slopes each time before starting and moving upwards.

**6**  
D: Markierungen und Signale beachten.  
F: Respecter le balisage et la signalisation.  
I: Rispettare le demarcazioni e la segnaletica.  
E: Obey all signs and markings.

**7**  
D: Auf- oder Abstieg nur am Pistenrand.  
F: Monter et descendre uniquement au bord de la piste.  
I: Salire e scendere solo ai bordi della pista.  
E: When climbing up or down keep to the side of the piste.

**9**  
D: Hilfe leisten, Rettungsdienst alarmieren.  
F: Prêter secours, avertir le service de sauvetage.  
I: Prestare soccorso, avvertire il servizio di salvataggio.  
E: Provide help and alert the rescue service.

**10**  
D: Unfallbeteiligte und Zeugen/Personalien angeben.  
F: Parties impliquées dans un accident et témoins: faire connaître son identité.  
I: Chiunque sia coinvolto in un incidente e ne sia testimone è tenuto a dare le proprie generalità.  
E: All persons involved in an accident including witnesses must exchange names and addresses.